

Questions orales

une semaine. On annonçait cette déclaration pour mercredi.

Il est malheureux que cette déclaration n'ait pas été faite à la Chambre des communes. D'après les réponses contradictoires que j'ai reçues du premier ministre et du ministre des Transports, nous savons maintenant que rien ne prouve que le document divulgué à 11 heures est exact puisque le premier ministre dit que le centre d'entretien de Halifax restera ouvert et voilà maintenant que. . .

M. Siddon: Le ministre a dit la même chose.

M. Murphy: En effet, plus tard le ministre des Transports est bel et bien intervenu pour le confirmer. Or, le document dont on a divulgué la teneur ce matin dit que le centre d'entretien de Halifax sera fermé. On n'y dit pas qu'il sera ouvert partiellement, qu'il restera ouvert pour une ou deux personnes. Le gouvernement aurait dû s'expliquer à la Chambre en lui remettant les documents concernés et s'en tenir à ce qu'il a communiqué à la population.

M. Ron MacDonald (Dartmouth): Monsieur le Président, le premier ministre et le ministre des Transports ont déclaré très clairement aujourd'hui que le centre d'entretien de Halifax resterait ouvert. Pendant la conférence de presse qui a suivi l'annonce de 11 h 30, le président du CN et de VIA, M. Lawless, a répondu à un journaliste que 190 emplois seraient éliminés à Halifax en raison de la fermeture du centre d'entretien.

Je pense que le gouvernement devrait faire preuve de plus de cohérence et dire la vérité aux Canadiens, aux voyageurs et aux employés de VIA Rail. Ce centre serait-il fermé, oui ou non? Les travailleurs visés perdront-ils, oui ou non, leur emploi? Qui dit vrai dans cette affaire?

• (1510)

M. Peter Milliken (Kingston et les Îles): Monsieur le Président, la réponse que le ministre de la Justice a donnée au recours au Règlement du député de Thunder Bay—Atikokan. . .

M. Lewis: Ce n'était pas un recours au Règlement.

M. Milliken: C'était un recours au Règlement parfaitement fondé. La réponse fournie n'était absolument pas satisfaisante. Le ministre de la Justice prétend que le gouvernement actuel a fait plus de déclarations ministérielles que tout autre gouvernement avant lui. Les déclara-

tions ministérielles en question n'avaient rien à voir avec les grandes questions de la politique gouvernementale, mais visaient plutôt à annoncer la Semaine nationale de la famille ou la Semaine internationale de la justice, ou je ne sais quoi encore. Il s'agissait de truismes sur des questions mineures par rapport à des annonces comme celle-ci qui touchent au gagne-pain de milliers de Canadiens.

M. le Président: Le rappel au Règlement concerne l'opportunité pour le ministre, dans les circonstances, d'annoncer la décision du gouvernement à une conférence de presse plutôt qu'à la Chambre. C'est tout.

Le député de Kingston et les Îles pourrait conclure sur ce point.

M. Milliken: Monsieur le Président, j'y arrivais. J'essayais de répondre aux commentaires de mes vis-à-vis. Il a longtemps été de tradition que les ministres annoncent les principales mesures du gouvernement ici même à la Chambre. L'ancien gouvernement libéral s'est conformé religieusement à cet usage jusqu'en 1984.

Or, le gouvernement vient d'annoncer une politique importante à une conférence de presse pendant que la Chambre siègeait. La Chambre siège cette semaine et le ministre aurait facilement pu attendre cet après-midi la période réservée aux déclarations de ministres dans quelques minutes. Il aurait pu faire sa déclaration hier après-midi. On nous dit qu'il a dû la faire à la conférence de presse convoquée en toute vitesse ce matin. En évitant de faire sa déclaration ici même, le ministre manque de respect envers la Chambre.

Le Parlement siège pour connaître et juger les mesures du gouvernement. En tant que députés, nous avons le devoir de nous prononcer sur les mesures annoncées. Celles-ci ne devraient pas être annoncées à des conférences de presse. On ne s'attend pas à ce que nous fassions connaître nos réactions en convoquant une conférence de presse et, pourtant, c'est exactement ce que laisse supposer cet abus des précédents et des traditions de la Chambre.

Je pourrais citer les propos de beaucoup d'anciens membres du Parti conservateur à ce sujet. M. Diefenbaker avait l'habitude de fustiger le gouvernement libéral lorsque celui-ci faisait des annonces de peu d'importance à l'extérieur de la Chambre, mais les plus importantes ont